

LA RÉINVENTION DU MARAIS VERNIER

les processus de formation d'un patrimoine et d'un territoire communs

par Nathalie Dumont-Fillon

Les objectifs sont d'analyser les relations au marais de trois différents groupes sociaux d'usagers, les habitants permanents, les résidents secondaires et les visiteurs. L'objet de l'étude a été de montrer comment ont été construits les rapports sociaux à l'espace, elle est donc notamment consacrée aux pratiques et aux représentations des habitants et des visiteurs du marais. La synthèse qui suit, issue du rapport de Nathalie Dumont-Fillon, montre comment, à partir de l'ancienne société rurale idéalisée et du jeu des nouveaux acteurs publics, le parc naturel régional de Brotonne notamment, se différencie un espace de patrimoine naturel et des pratiques de loisirs présentant une double composante naturaliste (les réserves) et paysagère (les chaumières).

1 - Du marais agricole au marais naturaliste : naissance d'un patrimoine et d'un espace publics

Apparition des pratiques de loisirs et de tourisme

Le marais Vernier, un territoire péri-urbain de 4 500 ha près de l'estuaire de la Seine, est amené à devenir un marais de loisir, ce qui n'exclue pas son statut de marais agricole (comme au marais de Brouage). C'est en effet un marais agricole et habité, qui a été successivement transformé au cours de l'histoire (drainé pour étendre la surface cultivable, protégé contre les eaux de la Seine, etc.) et mis en valeur par ses anciens habitants (les agriculteurs par exemple). Mais c'est aussi un marais de loisir, pratiqué et apprécié par les héritiers de ce marais transformé —ses actuels habitants permanents—, mais attractif aussi pour d'autres usagers, comme le sont les résidents secondaires et les touristes. Nous assistons donc, dans ce territoire situé en Normandie —une région très touristique— à une ouverture au visiteur, déjà fortement enclenchée depuis plusieurs années. Cette ouverture au loisir de plein air n'est pas rejetée comme à Brouage. Le marais Vernier devient un espace à la fois privé et public où les divers usagers vont se partager un même territoire. Les entretiens que nous avons menés avec les habitants et les visiteurs vont mettre en évidence les formes de ce partage, pour chaque type d'usagers, et manifester les convergences ou les divergences des pratiques et des représentations. Le marais Vernier s'étant transformé (depuis les premiers travaux hydrauliques du 12^e siècle) et son ouverture au loisir étant récente mais déjà solide, les regards des habitants vers leur territoire vont être amenés à se re-former, parallèlement au développement des pratiques de tourisme, dues aux visiteurs extérieurs au marais.

Mise en image du marais patrimonial

Par quel processus le marais Vernier agricole (élevage et arboriculture notamment) est-il devenu également naturaliste (réserves naturelles) et lieu d'habitat et récréatif (loisirs de plein-air) ? C'est grâce à la notion de patrimoine —au sens de ce qui a de la valeur mais risque de disparaître (et qu'il faut donc inventorier puis protéger)— que nous pouvons analyser le processus qui a inventé les images du marais Vernier. Cette notion va également mettre en évidence la question de la propriété communautaire et villageoise (le marais lié au village des chaumières), donc privée, aux objectifs d'intérêt général, donc aux espaces semi-publics ou publics, et aux appropriations réelles ou symboliques.

Une série d'images dominante, partagée par les trois groupes d'usagers (habitants permanents, secondaires et visiteurs) est celle du marais agricole hérité. On assiste à un fort intérêt pour l'histoire et la géographie du territoire, jugés exceptionnels et liés à une recherche de racines territoriales ; ainsi les entretiens présentent les canaux, les jardins maraîchers nommés «*les courtils*», les vues panoramiques qui permettent d'englober d'un seul regard l'ensemble de ce territoire de canaux et de parcelles agricoles, etc.

L'image de la campagne normande pittoresque apparaît en même temps, traduite par ses motifs traditionnels (la chaumière, la vache de race normande pie-marron et le verger de pommiers) et par une idyllisation de la vie rurale d'autrefois, présentée comme autarcique (ce qu'elle était en partie grâce aux productions diversifiées, au microclimat favorable, à la construction de la chaumière à partir de matériaux locaux, etc.) mais ouverte vers les marchés extérieurs.

«Avant la dernière guerre [...] les fruits du marais Vernier —pommes, poires, cerises— s'exportaient jusqu'en Angleterre. [...] Il y avait ce que l'on appelle des courtils, qui étaient des jardins maraîchers, rectangulaires, encadrés par des petits canaux, et cette terre tourbeuse qui était extrêmement riche fournissait en légumes les marchés de région de Pont-Audemer. Et ça c'était la deuxième richesse du pays». (un résident secondaire)

«Les gens du marais étaient très riches : premièrement ils se construisaient leur maison eux-mêmes, ils n'avaient que la main d'œuvre qu'ils faisaient eux-même, donc... ils pouvaient avoir une maison ; ils avaient la possibilité de faire nourrir leurs bêtes sans payer de loyer et troisièmement ils ont un microclimat avec une récolte de pommes formidable. Alors ce qui se dit, je ne peux pas vous l'assurer mais j'en suis presque certaine, que c'est la plus riche commune de France, Marais-Vernier». (une habitante permanente)

Les notions de patrimoine apparaissent au travers des discours construits autour du marais agricole hérité : le patrimoine bâti normand, en l'occurrence la chaumière ; le patrimoine lié à l'image de la campagne normande, dont font partie le verger et la vache normande (cette dernière tend à être remplacée par d'autres races, mais les habitants, qui le savent, préfèrent nier ce fait) ; le patrimoine «immatériel» fait également partie des propos tenus, en tant que savoir-faire lié à la construction de la chaumière traditionnelle (toitures notamment), à l'arboriculture et aux arbres taillés en têtards.

Les récits relatifs aux chaumières traduisent les relations entre deux groupes sociaux d'utilisateurs, qui sont d'une part les habitants permanents et d'autre part les résidents secondaires : si les chaumières sont un patrimoine bâti à entretenir, elles traduisent aussi un enjeu de propriété et ainsi de relation entre ces deux groupes. Les résidents secondaires ont été attirés par l'acquisition de chaumières, qu'ils ont restaurées selon un modèle de restauration du patrimoine bâti normand. Mais les habitants permanents, qui ne parviennent pas toujours à financer leur propre restauration du bâti, deviennent les voisins des résidents secondaires qui mettent en œuvre concrètement des travaux d'entretien du patrimoine. Pour certains, cela donne un modèle de restauration venu de l'extérieur mais adoptable car jugé valable. Le partage du territoire devient aussi celui du partage d'un patrimoine privé et de modèles esthétiques.

«Les maisons normandes ont été d'abord rénovées par les Parisiens, en maisons secondaires ; cela a donné en quelque sorte un exemple aux habitants de la région, [...] toutes ces maisons en toits de chaume appartenaient à des petits cultivateurs dont c'était la fin professionnelle, donc ils n'avaient pas assez d'argent pour rénover une maison... et puis l'exemple ; parce leur maison secondaire bien retapée, ça donne envie de faire la même chose. [...] Et là il faut avouer quand même plus de la moitié des maisons sont belles maintenant. [...] Mais ces granges appartenaient à un patrimoine familial, on a eu du mal à accepter de les vendre. Et il se passait que quand vous avez une toiture en chaume qui s'affaiblit... au bout de cinq ans si on ne fait rien, toute cette charpente commence à pourrir et beaucoup de belles constructions ont disparu comme cela». (un habitant permanent)

La zone humide : un espace utile et mythifié

Une autre forme de patrimoine très importante au marais Vernier est celle du patrimoine naturel : ce sont les réserves naturelles, les roselières, la faune et la flore. Les zones humides sont considérées comme utiles et notamment au niveau des migrations d'oiseaux. Ainsi on observe actuellement un double processus de mise en image du marais Vernier : à la construction d'une image idyllique d'un marais agricole (et de la société d'autrefois), s'ajoute celle d'un marais devenu (plus récemment) naturaliste, c'est-à-dire producteur d'objets de nature : faune et flore.

«Oui je me place en utile ; d'abord, avoir des zones humides, ça sert pour les cultures, pour les bêtes, pour tout cela, pour l'environnement : il vaut mieux avoir une zone humide quelque part, donc cela c'est une utilité pour la nature, pour la vie... c'est important». (un habitant permanent)

«Il faut faire attention à protéger ce qui est encore à peu près bien... au même titre que le marais Vernier a cette utilité. [...] Cela nous donne une motivation supplémentaire de se battre contre les pollutions environnantes. Et puis peut-être de sauvegarder aussi une certaine tradition, c'est un témoin du passé en même temps». (un habitant permanent)

Concernant ce patrimoine naturel, les habitants s'en montrent satisfaits car ils admettent la valeur des espaces protégés, de l'action d'entretien de la végétation ligneuse par les bœufs d'Écosse et les chevaux de Camargue, et du rôle d'expert joué par les naturalistes. Ici pour certains habitants, le marais naturaliste tend à remplacer le marais agricole d'autrefois : c'est une forme de production de nature actuelle dans des espaces humides, qui de toutes façons ne peuvent pas être —selon les entretiens— cultivés de manière intensive.

«110 hectares, le territoire des Manneville, dans lequel ils conservent, enfin où sont exploités les bœufs un peu rustres venant d'Écosse mais qui ont accepté de se nourrir d'une herbe sauvage de mauvaise qualité, dont nos bœufs et nos vaches normandes n'auraient pas voulu !» (un résident secondaire)

«C'est des terrains qu'on peut exploiter 6 mois de l'année. À partir de avril-mai jusqu'à novembre, après c'est terminé, la flotte vient sur le terrain, vous ne pouvez plus y aller, les bestiaux sont dans la gadouille, vous ne faites plus rien de propre». (un habitant permanent)

Pour d'autres habitants, ce patrimoine naturel est lié au marais peu connu, d'où l'apparition d'un récit mythique du marais sauvage qui excite l'imagination. Cela se traduit par exemple au niveau des bœufs d'Écosse, que les habitants adoptent comme patrimoine naturel au sein de la réserve naturelle (un élément typique de leur marais) mais qu'ils ont du mal à décrire.

«Il y a beaucoup d'eau donc il y a des animaux très particuliers, je crois qu'il y a des bœufs d'Écosse qu'on appelle des aurochs ? Je ne sais plus, cela a un nom particulier. [...] Ceux-là [image n°15, voir article précédent], je crois qu'ils ont des sabots un peu palmés. Plus larges, alors ils s'enfoncent moins dans la boue, que nos bœufs à nous». (un habitant permanent)

«Voilà. [...] Ce ne sont pas des bisons ?» (une résidente secondaire)

Sans doute à la suite de sa «touristification» qui passe dans un premier temps par un intérêt pour les chaumières et la campagne normande héritée, le marais Vernier est amené à s'ouvrir de plus en plus à l'intérêt général, ce qui fait que le patrimoine naturel est jugé important pour sa faune et sa flore.

Mais en même temps que ce patrimoine devient public (et visité par divers publics y compris extérieurs au marais), les habitants permanents ont inventé pour les visiteurs, les images d'un marais humide sauvage et surtout dangereux, propos que l'on retrouve également à Brouage (le marais de Brouage en tant que labyrinthe). Au marais Vernier cet espace décrit comme inaccessible concerne le marais tourbeux où se reproduisent faune et flore sauvages. Il faut faire partie d'un groupe social pour y accéder, pour connaître le territoire, sinon l'accès serait impossible.

«L'accès est très dangereux, c'est-à-dire qu'il faut connaître quelqu'un qui puisse connaître le chemin pour aborder la Grand-Mare. À pied comme ça on ne peut pas en approcher, de toute façon on est incapables de trouver le chemin, il y a des roseaux partout, c'est de la tourbe, on s'enfonce. [...] Il faut connaître les chemins spéciaux pour arriver au bord, ça tout le monde ne les connaît pas». (un habitant permanent)

Elle : *«En principe c'est une réserve, personne n'a le droit d'y aller».* Lui : *«Oui, personne n'a le droit d'y aller».* Elle : *«Mais il ne faut pas y aller, il y a des endroits où c'est vraiment trop dangereux. Il faut pas aller dans les roseaux, vous vous enfoncez complètement».* (un couple d'habitants permanents)

Il semble alors que les habitants aient inventé les images d'un territoire réservé à la faune et la flore, une forme de nature à la fois sauvage et domestiquée, mais qui met le visiteur à l'écart. Même dans le cadre de visites guidées, le marais Vernier demeure, selon certains habitants, particulièrement dangereux : vipères, enlissements, etc. Nous remarquons que la plupart des citations utilisent le verbe «pouvoir» (*«on ne peut pas»*) très fréquemment, ce qui indique les différentes formes d'impossibilité : soit matérielle (difficulté de se déplacer) soit sociale (c'est interdit).

2 - Entre patrimoine et espace publics : le marais de loisirs

Le marais familial

Les habitants permanents se montrent concernés par leur marais, qu'ils réinventent progressivement tout en y apportant une certaine vigilance. Pour eux-mêmes, ils décrivent un marais familial, celui qu'ils pratiquent toute l'année loin des visiteurs, de manière collective, personnelle ou familiale. Certains peuvent se déplacer en barque sur leurs propriétés privées, d'autres se sont aménagés des points de vue ou des accès privilégiés ; beaucoup manifestent aussi leur passion pour le marais par des collectes personnelles de documents (photos, cartes postales, journaux personnels, etc.)

Lui : *«Il faut vous lever à 6 heures du matin, pour aller voir le lever du soleil sur la Seine, tout ça, et les roseaux...»* Elle : *«Et puis même, quand on descend la vallée il y a un espèce d'endroit où on voit toute la Grand-Mare ! Et c'est super à voir, le coucher de soleil sur la Grand-Mare, j'avais une photo...»* (un couple d'habitants permanents)

«Une fois j'étais allé tout seul avec des amis parisiens dans la réserve des Manneville. [...] Ce jour là, oui c'était au mois de novembre, il y avait du brouillard le matin à 8 heures et puis tout doucement vers 10-11 heures le soleil d'automne, évidemment c'était féérique. Il y a une tourbière, [...] alors cette tourbière est en fait sur une réserve d'eau, c'est comme un matelas si vous voulez sur la piscine, qui bouge. [...] Et en sautant dessus, on sent les vagues, comment peut-on dire ça, l'onde de choc». (un habitant permanent)

Les habitants font apparaître alors deux marais distincts, un seul étant accessible à tous. Ce dernier correspond essentiellement au territoire qui borde une route départementale nommée la «boucle», auprès des chaumières notamment (Route des chaumières) et adapté à la visite en bicyclette. C'est celui-ci que les habitants réservent à leurs amis ou aux visiteurs venus en famille.

- *«Vous avez des amis que vous emmenez en promenades ?»*

- *«Ah oui moi je change assez souvent de collègues, je leur dis : “Venez au Marais-Vernier !” et ils aiment bien !»*

- *«Vous leur dites d'aller où ?»*

- *«Alors la boucle. C'est souvent la boucle, c'est vrai que ce n'est pas compliqué, on ne peut pas se tromper, on tourne».* (une habitante permanente)

«Sauvage oui. Le village du Marais-Vernier en bas, c'est un village habité, c'est un village animé, c'est un village tout à fait humain, et puis au centre du marais c'est tout à fait sauvage !» (un résident secondaire)

Entre regards extérieurs et intérieurs

Les pratiques des trois groupes d'usagers (habitants permanents, secondaires et visiteurs) mettent en scène une confrontation des regards où d'une part, les visiteurs se montrent enthousiastes quand ils pratiquent le marais, la visite les satisfait et ils adhèrent à l'image de la belle campagne normande (esthétisme, chaumières, pommiers en fleurs, etc.). En même temps, des habitants permanents se montrent plus nuancés sur le plan de l'esthétique, ils craignent les commentaires éventuels des visiteurs, c'est l'image d'eux-mêmes qui leur semble être mise en jeu. Ils insistent sur le fait que des bâtiments anciens se dégradent ou que des constructions récentes sont jugées désolantes. Mais malgré l'inquiétude des habitants, les visiteurs ne remarquent pas ce qui semble laid dans le marais à ces premiers. Tout se passe comme si les visiteurs ne voyaient que ce qui est montré : les belles chaumières qui donnent au marais Vernier, selon eux, tout son charme.

«C'est vrai que le marais Vernier c'est beau. Et là on vient de faire la Route des chaumières, c'est beau. Oh non, il y a de belles choses à voir». (des visiteurs)

- *«Laid, oui, il y a des choses oui, il y a des choses dans le marais on se dit des fois “eh bien dis donc” ; c'est au niveau des constructions, il y a des choses qui sont restaurées, on se dit “c'est un peu dommage” ; au Marais-Vernier maintenant ils font attention».*

- «Ce sont de mauvaises restaurations ?»

- «Oui, des mauvaises restaurations, des bâtiments qui sont refaits, pas terribles, ça gâche un peu le décor, des maisons neuves, style Phénix, tout ça il y en a eu. [...] Il y a des choses, c'est laid par rapport au restant». (une habitante permanente)

«On voit quelques belles chaumières, on voit aussi beaucoup de tôles ondulées je trouve aussi. [...] On a quand même des bâtiments qui sont un peu désolants. Peu de belles chaumières. Il y en a qui sont rafistolées, [...] c'est classique cela [...] : le faitage claqué, parce que les fils tiennent mal, et cela nuit à l'étanchéité. Il a mis de la tôle ondulée, qui n'est pas belle. Là-bas il y a une chaumière qui s'effondre, complètement. La tôle ondulée est désolante là». (un habitant permanent)

- «Qu'est-ce qui vous a décidé à venir ici ?»

- «Parce que je suis inscrite à Nature et Découvertes. Et puis quand il y a des journées exceptionnelles, qu'ils appellent exceptionnelles et pour le cas vraiment ça porte bien son nom, je connaissais la Normandie mais très peu. [...] Magnifique, je trouve ça magnifique, intéressant. [...] À la réserve, alors là bon c'est intéressant. [...] Et puis après, sortis du marais là, c'est vrai que l'endroit est superbe, par les chaumières —surtout les authentiques !— les authentiques sont magnifiques...» (une visiteuse)

D'autre part, des habitants permanents partagent les images qui satisfont les visiteurs (pommiers en fleurs par exemple) et leurs pratiques (par exemple utiliser les observatoires d'oiseaux). Parfois au contraire, ils précisent que l'hiver est différent, rendant le marais moins beau voire laid ; ils insistent alors sur l'intérêt du marais à certaines saisons touristiques (et au niveau de la «boucle»), le reste de l'année leur étant réservé. Les habitants permanents se distinguent alors des visiteurs par leurs propos, tout en ayant une pratique de loisir assez similaire.

- «C'est des visiteurs, des touristes en fait ?»

- «Des touristes mais qui ne s'arrêtent pas, ou accessoirement au mirador, mais bon qui ne regardent, ne font que regarder les maisons qui commencent à être jolies maintenant car elles étaient vraiment très laides il y a une vingtaine d'années, donc ils se contentent de prendre des images comme cela, furtivement, à 50 km à l'heure !» (un habitant permanent)

«Vous faites cela au printemps, vous avez tous les cerisiers, tous les pruniers, tout cela en pleine fleur c'est féérique ! [...] Au mois de mai c'est féérique, c'est le mot qu'il faut employer ! [...] C'est vraiment beau ! Moi qui suis de la région, je vais les voir, les pommiers en fleurs, vous voyez !» (une habitante permanente)

Dans tous les cas, ces pratiques et ces représentations mettent en évidence diverses formes d'appropriation du marais Vernier, personnelles ou non. Enfin, des habitants se montrent sceptiques (problèmes environnementaux) ou font apparaître des projets qu'ils tentent de mettre en œuvre collectivement (éducation à la nature, prise en charge du marais, etc.).

Le marais étant déjà engagé dans un processus d'ouverture au loisir et au public, ses espaces semi-privés, d'appartenance villageoise au départ, deviennent semi-publics, c'est-à-dire ouverts aux visiteurs mais non indépendants d'appropriations diverses de la part des habitants.

«Le marais Vernier c'est vraiment typé, il y a des coins vraiment reconnus sauvages et tout, c'est pourquoi en général ils laisseront cela sauvage, il n'y aura jamais d'installations pour le touriste au point de déborder, parce que il y a bien des marais qui sont gâchés pour cela. Il y en a qui savent respecter les marais mais il y en a qui sont gâchés». (une habitante permanente)

Conclusion

Le territoire rural du marais Vernier est marqué par son ancienne appartenance communautaire et privée ; il a été mis en valeur et habité par les anciens «maraîquets». Une des images qui en est formée est celle d'un territoire rural traditionnellement agricole, habité par des villageois réunis dans un bourg de chaumières (patrimoine bâti, rural et vivant).

Ce territoire communautaire devient un territoire commun ; des pratiques et des représentations y sont partagées et l'espace devient public, donc praticable et visible par des publics différents. Pour eux, qu'ils soient habitants ou visiteurs, s'opère une réinvention du marais Vernier ; ce territoire hérité devient patrimoine naturel et culturel. Le marais devient attractif ; il est un vaste cadre où le regard des visiteurs peut se poser sur différentes scènes : l'architecture, les prairies, les roselières, etc. L'image de base (le marais le plus ancien), ne semble pas incompatible avec les autres images qui vont s'y juxtaposer (le marais le plus récent), comme celle d'un marais naturaliste (par exemple l'accueil de la faune migratrice) ou d'un territoire péri-urbain (une situation en vallée de Seine, industrielle).

Pour les habitants qui ne vivent pas du marais Vernier (n'y travaillent pas), ce territoire est un cadre de vie lié à leur habitat. Ils n'en sont pas directement gestionnaires. En tant que cadre de vie choisi pour l'habitat permanent, secondaire ou pour les loisirs, le marais Vernier est considéré comme un environnement de bonne qualité, un «beau pays» ou un «décor» intéressant ; la notion de paysage apparaît parfois lors des entretiens avec les habitants. Il existe en effet une sensibilité esthétique et contemplative, où les propos tenus manifestent essentiellement un marais familier, à usage de loisir. Ainsi le terme «calme», majoritairement choisi (par 29 habitants sur 32) correspond bien à l'idée d'un cadre de vie tranquille.

Mais le marais n'est pas homogène, le regard des habitants et des visiteurs valorise surtout le bâti (les chaumières) et les paysages emblématiques de la société rurale idéalisée ; en même temps, il confine les objets naturalistes et oublie l'espace agro-industriel (céréaliculture notamment). Pour les habitants de Sainte-Opportune-la-Mare, la Grand-Mare résume l'ensemble du marais Vernier, ils oublient facilement les autres espaces. En tant que cadre de vie pour l'habitat, le marais Vernier a rompu ses liens productifs avec les habitants que nous avons rencontrés : ceux-là ne font partie ni des agriculteurs ni des chasseurs ; ils ne travaillent pas au marais et ne l'entretiennent pas ; leur regard est contemplatif et leur pratique est celle du loisir. Entre un cœur jugé sauvage et dangereux (le marais naturaliste) par les habitants, c'est-à-dire à protéger du public visiteur, et un marais Vernier à image rurale traditionnelle (les chaumières, les vergers ou les vaches), il reste peu de place pour le marais agro-industriel : ce dernier ne concerne pas particulièrement, à l'heure actuelle, les habitants que nous avons rencontrés.

Au contraire, sur la base du marais patrimonial et public, un nouveau territoire se constitue, ouvert à une économie du tourisme et du loisir, mais placé sous le regard attentif de certains habitants permanents. En effet, s'il doit s'ouvrir (prudemment) à la «touristification», notamment grâce à sa situation péri-urbaine et à ses valeurs de patrimoine, le marais Vernier ne doit pas être —aux yeux de ses habitants— un simple objet de consommation (c'est un territoire habité et doté de valeurs affectives). L'arrivée de nouveaux visiteurs —déjà engagée depuis que le marais Vernier est praticable en tant qu'espace public— inquiète un certain nombre d'habitants, qui soit se rassurent («*le marais ne sera jamais trop fréquenté*») soit considèrent que le promeneur doit être initié et formé.

Les habitants du marais Vernier, qui ont construit un rapport de familiarité distante avec le marais, font apparaître les balbutiements de quelques représentations du nouveau marais touristique, mais ces images ne circulent pas encore au-delà de leur propre cercle. Le nouveau territoire touristique commence à leur apparaître, mais pour l'instant, le regard valorise essentiellement le paysage emblématique de campagne normande, car le marais non vu n'est pas encore sorti de l'ombre.